



HAL
open science

Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2011, Université de Poitiers. hceres-02026988

HAL Id: hceres-02026988

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026988v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LI120000879

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La licence AES a été créée en 1971 à l'UFR droit et sciences sociales de l'Université de Poitiers. Elle offre aux étudiants une formation pluridisciplinaire, tout en mettant l'accent sur les enseignements juridiques. Les métiers visés par la formation sont identifiés par les deux parcours de la mention : Administration et Gestion des entreprises (AGE) et Développement social (DS). Les deux premières années de la licence AES (4 premiers semestres) offrent aux étudiants une formation générale, avec des bases de connaissances théoriques et pratiques (droit, économie, gestion informatique, etc.) La dernière année (2 derniers semestres) quant à elle est une année de spécialisation qui préfigure les masters. Les étudiants ont accès aux masters de l'établissement dans le même domaine DEG (Droit, économie et gestion). Elle peut être complétée par un master en droit ou en économie pour accéder à de nombreux emplois dans le domaine tertiaire.

Indicateurs

| | |
|---|--------|
| Nombre d'inscrits en L1 | 238 |
| Nombre d'inscrits en L2 | 111 |
| Nombre d'inscrits en L3 | 92 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | NR |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | NR |
| % d'abandon en L1 | NR |
| % de réussite en 3 ans | 63 % |
| % de réussite en 5 ans | NR |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | 72,8 % |
| % d'insertion professionnelle | 13,6 % |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est correct, mais il ne met pas suffisamment en évidence la spécificité de la formation. Tout juste le dossier annonce-t-il que la formation est centrée sur le droit et cela se comprend au regard de la composition disciplinaire de l'équipe pédagogique – de gestion des entreprises à l'histoire du droit. La pluridisciplinarité, spécificité de la mention, et la place du droit dans les matières principales, font que les cours occupent une part importante dans la maquette (1081 heures) et que les TD ne représentent qu'un volume de 488 heures. En moyenne



par semestre, il y a 170 h CM, 80 h TD, 280 heures présentiels et 420 heures de travail personnel. Cependant, si ce caractère pluridisciplinaire est respecté, cela pose tout de même le problème du pilotage de la formation. Quant aux passerelles vers les licences professionnelles, elles sont possibles, mais le dossier indique qu'une réflexion est en cours. Enfin, la spécialisation en L3 semble artificielle, en particulier dans le parcours Développement social.

- Points forts :
 - La pluridisciplinarité de la formation.
 - Le lien avec les masters.

- Points faibles :
 - Concernant le repérage et la prise en charge des étudiants en difficulté, il existe un dispositif « classique » (TD de soutien, tutorat de soutien, en petit groupe), toutefois, une procédure plus précise de détection des étudiants en difficulté rendrait le dispositif plus performant.
 - Aucune UE obligatoire « méthodologie du travail universitaire » n'est identifiée. Un module obligatoire pourrait être mis en place, notamment en L1.
 - La composition de l'équipe pédagogique ne semble pas correspondre au profil du parcours Développement social.
 - La spécificité de l'AES à Poitiers n'est pas suffisamment affirmée.
 - Un seul professionnel (PAST) intervient dans la formation à hauteur de 8,32 % des heures d'enseignement en licence. Un effort supplémentaire est attendu pour accroître le nombre d'intervenants professionnels.
 - Une spécialisation en L3 insuffisamment apparente. Les stages sont optionnels (S4, S5 et S6) actuellement (3ECTS). Il serait pertinent d'avoir un stage obligatoire en L3.
 - L'équipe pédagogique n'utilise pas assez les outils d'évaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La question du portail avec l'économie ou avec le droit peut se poser en L1.

De manière plus générale, une réflexion de fonds sur l'insertion professionnelle et la poursuite des études choisies (préparation à l'orientation, ouverture sur le monde professionnel, devenir des étudiants) s'imposerait quant à cette mention de licence.